

davantage de données matérielles et de renseignements directement relatifs à la question, et de faire rapport à l'Assemblée générale lors de sa prochaine session ordinaire. Le compte rendu des débats que la Première Commission a consacrés à cette affaire¹⁴ sera communiqué à la Commission intérimaire.

*314ème séance plénière,
le 1er décembre 1950.*

B

L'Assemblée générale

Décide d'appeler l'attention de tous les Etats sur la nécessité de se conformer scrupuleusement à la recommandation exprimée dans la résolution 291 (IV) de l'Assemblée générale, qui a pour objet de renforcer la stabilité des relations internationales en Extrême-Orient, et qui recommande, à cet effet, certains principes déterminés, notamment celui du respect scrupuleux des traités en vigueur lors de l'adoption de la résolution et qui tendaient à assurer l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Chine.

*314ème séance plénière,
le 1er décembre 1950.*

¹⁴ Voir les Documents officiels de l'Assemblée générale, Cinquième session, Première Commission, 400ème à 404ème séances.

384 (V). Intervention en Corée du Gouvernement central du peuple de la République populaire de Chine

L'Assemblée générale.

Envisageant avec une profonde inquiétude la situation en Extrême-Orient,

Désirant vivement que des mesures immédiates soient prises en vue d'empêcher que le conflit de Corée ne s'étende à d'autres régions et de mettre fin aux combats sur le territoire de la Corée, et que l'on prenne alors d'autres mesures pour régler pacifiquement les questions en litige, conformément aux buts et aux principes des Nations Unies,

Prie le Président de l'Assemblée générale de constituer un groupe de trois personnalités, dont il fera lui-même partie, pour déterminer les bases d'un accord satisfaisant de cessation des hostilités en Corée et pour présenter aussitôt que possible des recommandations à l'Assemblée générale.

*324ème séance plénière,
le 14 décembre 1950.*



A la 325ème séance, tenue le 14 décembre 1950, le Président de l'Assemblée générale annonce la constitution d'un groupe composé des personnalités suivantes: M. L. B. Pearson (Canada), Sir Benegal Rau (Inde) et M. N. Entezam (Iran).